

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 MAI 2015**

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUMAS, Maire, légalement convoqué le 05 mai 2015

ETAIENT PRESENTS

MM DUMAS GUTTY TRONCY Mme GAY

Mmes COTHINET PERRELLE STANKO BARBOT CARRON

CORNET LEROUX

MM DAVID ROBIN GAY

EXCUSE M FADY

1 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

M.le Maire présente le Compte de Gestion 2014 qui s'équilibre ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	248 997.94	131 508.65
FONCTIONNEMENT	520 658.03	534 564.27
TOTAL (réalisations + reports)	769 655.97	1 079 543.33

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE par 13 VOIX POUR UNE ABSTENTION

2 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2014 qui s'équilibre ainsi :
Monsieur Jean-Luc DUMAS se retire, afin que puisse s'effectuer le vote du Compte Administratif 2014

M. Michel ROBIN est élu président pour le vote du Compte Administratif 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE à l'UNANIMITE le Compte Administratif 2014

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	248 997.94	131 508.65
FONCTIONNEMENT	520 658.03	534 564.27
TOTAL (réalisations + reports)	769 655.97	1 079 543.33

3 ADHESION CONVENTION ADS (Autorisation Droit des Sols)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention entre la communauté de communes beaujolais pierres dorées et la commune relative à l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol

Cette convention établie suite à la politique de réorganisation des services de l'état.
Le conseil municipal, à l'UNANIMITE autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

4 CONVENTION SPA

Monsieur le Maire fait part de la nouvelle convention SPA qui n'intègre plus le transport des animaux de la commune de Bagnols à Brignais.

Il y a lieu désormais de signer deux conventions

- Une pour le transport des animaux
- Une pour la prise en charge au centre SPA de Brignais

Après en avoir délibéré Monsieur le Maire est autorisé à signer ces deux conventions

13 VOIX POUR – UNE ABSTENTION

5 – AVIS SUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRANSPORT A LA DEMANDE DU DEPARTEMENT DU RHONE à LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce transfert de compétence

7 Remplacement Pascale PIOLLAT – une déclaration de vacance a été déposée au Centre de Gestion du RHONE, les candidatures seront reçues jusqu'au 03 juin 2015.

8 SUBVENTION LA RIBAMBELLE, suite à la reprise de la compétence PETITE ENFANCE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, il ya lieu de clôture les comptes de l'association

Une demande de subvention exceptionnelle a été effectuée à hauteur de 3 212 €
Le conseil municipal à l'UNANIMITE décide d'accorder la subvention

COMMISSION VOIRIE

M GUTTY fait part des points suivants

- Accord a été donné pour l'éclairage de l'abri bus « Les Bruyères »
- Suite à l'ouverture des plis pour la consultation pour l'achat d'un tracteur

Les ETS GARNIER ont été retenus

COUPE DE FOINS une information sera diffusée dans les panneaux municipaux pour que toutes les personnes intéressées puissent postuler